

## **Conférence nationale**

### **TOUS DIFFERENTS – TOUS EGAUX**

organisée par la Commission fédérale contre le racisme

et le Forum contre le racisme

Centre EPF Zurich, 21 mars 2001

#### **Stratégies contre le racisme en Suisse**

**Claudia Kaufmann,**

**Secrétaire générale du Département fédéral de l'intérieur**

Mesdames, Messieurs,

C'est aujourd'hui la Journée internationale contre le racisme. Cette Journée a été créée pour rappeler les événements qui se sont produits le 21 mars 1960 à Sharpville où la police sud-africaine a abattu septante personnes qui protestaient pacifiquement contre les lois racistes sur les passeports intérieurs. Cet automne, la Conférence mondiale de l'ONU contre le racisme se déroulera en Afrique du Sud, à Durban. Le hasard n'y est pour rien.

Nous sommes ainsi au cœur du thème qui nous intéresse: chaque Etat, et la Suisse ne fait pas exception, doit développer des stratégies durables contre le racisme. Ces stratégies ont un sens lorsqu'elles sont intégrées dans une politique

de défense des droits de la personne humaine et soutenues par un Etat démocratique. En effet, si la violation constante des droits de la personne humaine met en danger la démocratie, un Etat de droit qui repose sur des bases fragiles met en danger les droits de la personne humaine. Une démocratie véritable et vécue doit, dans son propre intérêt, respecter les droits de la personne humaine et les promouvoir activement. La société est un tout: il s'agit donc, dans la lutte contre le racisme, de tenir aussi compte d'autres mécanismes de discrimination. En effet, la discrimination et l'exclusion, la violation des droits de la personne humaine vont fréquemment de pair, présentent des formes analogues et se fondent souvent sur de mêmes attitudes. Il suffit de songer à la discrimination des femmes, au non-respect des droits de la personne humaine sur les plans social et économique ainsi qu'aux droits très souvent bafoués des enfants.

Agnès Callamard, cheffe du secrétariat général d'*amnesty international* à Londres, constate une tendance au caractère international: depuis la fin de la Seconde guerre mondiale, les droits politiques et civils ont pris le pas sur les droits de la personne humaine dans les domaines économique, social et culturel. A mon avis, ce jugement est pertinent pour la Suisse aussi. Dans ce domaine précisément, notre pays a encore beaucoup à faire. Le rapport étroit entre les droits économiques et sociaux d'une part et le racisme, d'autre part, est encore mal perçu. Quant à l'exigence d'un respect conséquent de l'indivisibilité des droits de la personne humaine, elle reste encore trop souvent insatisfaite.

L'Etat ne peut donc déléguer l'engagement contre le racisme, aussi importantes que soient les ONG et la vigilance de la société dans son ensemble. Se battre contre le racisme est une tâche quotidienne pour les organes de l'Etat comme pour la société civile et chacune et chacun en particulier. La société, à cet égard aussi, est un tout.

Si la conférence d'aujourd'hui est intitulée TOUS DIFFERENT – TOUS EGAUX, ce n'est pas sans raison. Le respect de l'autre dans la reconnaissance de la valeur intrinsèquement égale de tout être humain est le grand défi que nous pose la lutte contre le racisme. Le sentiment d'être minoritaire ou d'être perçu comme minoritaire et exclu peut très bien changer en fonction des situations sociales et des périodes.

Nous nous flattons souvent de vivre dans un pays qui se compose d'un grand nombre et d'une grande diversité de minorités, chacune et chacun d'entre nous réunissant plusieurs éléments minoritaires. Quelles meilleures conditions trouver pour développer un rapport différencié avec «l'autre», celui qui nous est moins proche?

Du point de vue de l'Etat, la crédibilité et la cohérence des actions de combat contre le racisme me paraissent particulièrement importantes. La politique de lutte contre le racisme ne se caractérise pas uniquement par des mesures et des campagnes spéciales. Elle est également influencée – en bien ou en mal – par les décisions prises par les milieux politiques et l'administration, les déclarations faites, les images et le langage utilisés, même lorsqu'il s'agit de thèmes dits généraux qui ne sont pas en relation directe avec le racisme. L'institution d'organes spécialisés et les campagnes de prévention ne peuvent, à elles seules, assurer un effet durable à la politique antiraciste. Pour atteindre cet effet, une attitude sans ambiguïté et conséquente dans tous les domaines de la politique est indispensable.

Tous les organes de l'Etat doivent être conscients de l'effet blessant et destructeur des stéréotypes racistes dans la vie de tous les jours. Jouer avec les émotions populistes et hostiles est souvent synonyme de manipulation dangereuse de la pensée et des attitudes. Il ne sert toutefois à rien de montrer le phénomène du doigt ou d'accuser une personne ou un groupe d'être "raciste ou

plus raciste que d'autres". Ce qu'il faut, c'est pousser la réflexion sur les images répandues dans le public et sur les peurs qu'elles suscitent.

Une grande importance doit dès lors être accordée à la sensibilisation des responsables et des autorités politiques, qu'ils travaillent derrière un guichet, dans une patrouille de police, dans l'exécution pénale, dans l'aide sociale, ou alors à leur bureau ou dans les hautes sphères de la gestion. C'est là, dans la vie de tous les jours, que se concrétise la discrimination pour les personnes concernées. Chaque institution - entreprises, syndicats, écoles, propriétaires immobiliers, associations sportives – est dès lors invitée à réfléchir de manière critique à son attitude face au racisme.

Où en sommes-nous donc aujourd'hui en Suisse? Nous avons, je pense, fait quelques progrès depuis que le thème de l'antiracisme figure à l'agenda politique. La Suisse s'est attaquée sérieusement au phénomène du racisme en adoptant, par votation populaire, la norme pénale contre le racisme, l'art. 261bis CPS, en adhérant, en 1994, à la Convention internationale contre le racisme et en créant la *Commission fédérale contre le racisme*. Au cours de ses cinq ans d'activité, la CFR s'est révélée une institution critique et indépendante. Elle a réalisé un travail de pionnier. Le moment de franchir un pas de plus semblait venu. Par sa récente décision de créer, *au sein de l'administration, un organe spécialisé dans la lutte contre le racisme*, la Confédération confirme sa volonté d'en faire encore davantage, dans son propre domaine aussi, et de soutenir les efforts des cantons, notamment pour créer des lieux d'accueil pour les personnes touchées ou instaurer des mesures contre les menées de l'extrême-droite.

La nécessité d'agir se manifeste dans le domaine des conseils et de l'aide aux victimes qui doivent être efficaces et rapides. La structure fédéraliste de notre Etat constitue un défi particulier dans la lutte contre le racisme: les lieux d'accueil,

les conseils aux victimes, les projets de prévention doivent correspondre aux réalités cantonales et régionales ainsi qu'aux sensibilités spécifiques. Pour les participants à cette journée, le Workshop numéro 5 – conseils aux victimes – figure au bas de la liste des priorités. Le fait est révélateur. Il montre à quel point la compréhension de ce que vivent les victimes du racisme et de l'exclusion nous fait encore défaut. Il montre également à quel point nous méconnaissons l'importance de ce vécu.

Dans ce domaine aussi, la Confédération voudrait maintenant aller de l'avant. Suite au rapport de la Commission indépendante d'experts Suisse – Seconde Guerre mondiale, elle a, en février, approuvé un crédit de 15 millions de francs au total, limité à cinq ans, pour des projets en faveur des droits de la personne humaine et de la prévention contre le racisme. Au cours d'un hearing portant sur l'utilisation des fonds, le *Forum contre le racisme* avait demandé un renforcement durable des structures mises en place dans la société pour combattre le racisme. Le nouveau crédit nous donne maintenant la possibilité de le faire. Une première mise au concours de projets aura lieu vers la fin de l'été. Nous sommes bien conscients que la somme allouée ne permet pas de faire des miracles. J'ai toutefois bon espoir que ce fonds conforte les organisations non gouvernementales dans leur volonté d'assurer une information permanente contre le racisme et renforce la motivation des cantons et des communes soucieux de prendre davantage les choses en mains.

Il doit être possible, en agissant de manière cohérente et si l'Etat et la société civile travaillent main dans la main, de créer des structures et d'empêcher durablement la discrimination et l'exclusion fondées sur l'ethnie, l'origine nationale, la couleur de peau, la religion. J'entends souligner ainsi que nous ne verrons jamais la fin de la lutte contre le racisme. Il s'agit d'un travail de longue haleine qui requiert de la constance et de la persévérance.

Cette constatation s'applique aussi à la prochaine Conférence mondiale contre le racisme. La Conférence européenne qui s'est tenue à Strasbourg a élaboré un document détaillé contenant des recommandations concrètes (les *Conclusions générales*, que vous avez tous reçues). Mais lorsqu'une Conférence internationale n'adopte aucun texte contraignant en droit international, son succès se mesure surtout à la mise en œuvre durable (ou à l'absence de mise en œuvre) des recommandations dans les différents Etats. Grâce à l'initiative du *Forum contre le racisme* et de la CFR, nous anticipons cet indispensable travail de préparation et de suivi. Ne laissons pas les résultats de la Conférence de Strasbourg exister uniquement sur le papier.

Les préparatifs de la Conférence mondiale contre le racisme qui se tiendra à Durban/Afrique du Sud s'avèrent manifestement difficiles. La question cruciale est celle de la reconnaissance du fait que le colonialisme et le commerce des esclaves étaient l'expression de convictions racistes, qu'ils ont profondément blessé des individus et des peuples et que leurs conséquences se font sentir aujourd'hui encore. Bien qu'elle n'ait pas été elle-même une puissance coloniale, la Suisse ne peut éviter de se pencher sur la question de l'aide aux victimes et du dédommagement des victimes du racisme au niveau national. La conférence d'aujourd'hui nous y invite aussi.

Je remercie le *Forum contre le racisme* et la CFR de leur engagement, un engagement dont ils ont une nouvelle fois apporté la preuve en organisant la manifestation d'aujourd'hui. Et je vous souhaite une journée stimulante.

Berne, 21 mars 2001